



Tarifs personnalisés L1, L2 et L3

à titre indicatif - 2023/2024

Dans le cadre de sa politique d'ouverture sociale, l'**Université catholique de l'Ouest** a choisi de proposer des **tarifs adaptés aux situations personnelles de chaque famille**. Le calcul du coût de la scolarité s'appuie sur des critères objectifs et sont définis pour répondre de la manière la plus juste et la plus équitable possible aux capacités individuelles.

Le calcul des tarifs est le même pour toutes les filières et toutes les disciplines.

COMMENT CALCULER LE MONTANT DE LA SCOLARITÉ ?

 2 575 € + (0,19 x quotient familial) =  Frais de scolarité avant réduction UCO si éligible

Calcul du Quotient Familial : $QF = \frac{RFR^*}{NP^{**}}$

*RFR : Revenu fiscal de référence (avis d'imposition 2022 : sur les revenus de l'année 2021)

**NP : Nombre de parts imposables

Coût de la scolarité : seuil minimum 3 740 €
 seuil maximum 7 500 €

RÉDUCTIONS SPÉCIFIQUES UCO



Si l'étudiant est boursier (sur critères CROUS) : **réduction de 750 €**
ex : 3 740 € (seuil minimum) - 750 € = 2 990 €



Si plusieurs enfants de la même famille s'inscrivent à l'UCO :

- 2 inscriptions simultanées  : **réduction de 5 %** par inscription

- 3 inscriptions simultanées  : **réduction de 8 %** par inscription

FRAIS COMPLÉMENTAIRES

- Droit d'inscription à l'université publique : entre 125 € et 295 € selon l'université de convention
- Assurance frais de scolarité et accidents de la vie - facultatif : 66,47 €
- Cotisation vie étudiante : 100 €
- Frais de dossier : 80 € (pour les candidatures hors parcoursup)



Vous inscrire à l'UCO
www.parcoursup.fr

Facultés Libres de l'Ouest UCO - Angers
Facultés Libres de l'Ouest UCO - Nantes